



Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 1^{er} trimestre 2014/2015 Vendredi 17 Octobre 2014

Membres présents à ce conseil d'école :

PARENTS		ENSEIGNANTS	
Fernand BIGLIETTI	PEEP	Malika JAOUHAR	Arabe
Latifa HACHOUMI	PEEP	Aziza SOULAIH	Arabe
Caroline PIOUX	PEEP	Serge SOREAU	MSA
Nadia TEXIER CHAUVEAU	PEEP	Véronique VESCOVI	GSB
Youssef BENJELLOUN	PEEP	Catherine EL KASMI	CPC
Sanaa JEKKI	PEEP	Bastien GRUMEL	CE1A
Jean-Marc BENSON	PEEP	Fatima BELKASMI	CE1C
Asmaa ELMERINI	PEEP	Marc LECONTE	CE2B
Leila ADDAHRI	UCPE	Nicolas BONNOT	CM1B
Rachid SADQUI	UCPE	Sofia KHOUBBANE	CM1C
Khalid LAZRAQ	UCPE	Pierre-Emmanuel BOCCARD	CM2B
Reda OUAZZANI TOUHAMI	APEI	Anne-Sophie GESTAS	CM2C
Claire IDRISSI	APEI		
Mohammed SAFI	APEI	Jean-Luc THOMAS	RASED
Naema AMSAHE	APEI		

Sont également présents :

- Monsieur Gilles FAVRET, Consul Général de France à Casablanca ;
- Monsieur Jean-Louis DOUMAX, Conseiller pédagogique.
-

Se sont excusés pour leur absence :

- Madame Anne SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale ;
- Monsieur Philippe COUTURAUD, Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur Didier MONTANT, Proviseur Responsable du Groupement de Gestion de Casablanca ;
- Monsieur Olivier GILBERT, Agent Comptable du Lycée Lyautey.

Président : M. Olivier MAUMON

Secrétaire : Mme Magali DERAEDT

A. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves, présentation des membres du Conseil, rappel du rôle et des Compétences du Conseil d'Ecole :

Nombre d'électeurs inscrits : 1 090

Nombre de votants : 567

Bulletins blancs ou nuls : 24

Suffrages exprimés (S) : 543

Nombre de sièges à pourvoir (N) : 15

Quotient électoral (S/N) : 36,2

ATTRIBUTION DES SIEGES DE TITULAIRES

	SUFFRAGES		NOMBRE DE SIEGE ATTRIBUES		TOTAL
	Nombre	%*	Au quotient électoral	Au plus fort reste	
U.C.P.E.	121	22,28 %	3	0	3
P.E.E.P.	297	54,70 %	8	0	8
A.P.E.I.	125	23,02 %	3	1	4
TOTAL	543	100 %	14	1	15

*Par rapport aux suffrages exprimés

Ont été proclamés élus

Listes (appartenance)	Titulaires	Suppléants
PEEP	BIGLIETTI Fernand	SELLAMI Hasnaa
PEEP	ELOUARITI Naoufel	BAOUT Amine
PEEP	PIOUX Caroline	HACHOUMI Latifa
PEEP	TEXIER CHAUVEAU Nadia	JALOUALI Omar
PEEP	BENJELLOUN Youssef	LYAHYAOUI Loubaba
PEEP	JEKKI Sanaa	BOUZEKRI ALAMI Doha
PEEP	HADDADI Khalila	HIBERTY Mathieu
PEEP	ELMERINI Asmaa	BIDAOUI Amina
UCPE	ADDAHRI Leila	AMAZZAL Ghizlane
UCPE	SADQUI Rachid	ERBAHI Dina
UCPE	LAZRAQ Khalid	ALAMI Assia
APEI	OUAZZANI TOUHAMI Reda	BOUREZGUI Kamal
APEI	IDRISSI Claire	AJDAINI Jamal
APEI	SAFI Mohammed	MOUNTAHI Brahim
APEI	AMSAHE Naema	HENNANI Majda

Le Directeur félicite les élus et constate qu'en 4 ans le taux de participation est passé de 32 % à 52 %. Il s'en réjouit et ajoute que cela montre sans doute l'intérêt que portent les parents à l'école Claude Bernard.

Rôle et compétences attendus :

- Vote du règlement intérieur de l'école ou des modifications de ce dernier;
- Porte un avis sur l'organisation de la semaine et de la journée scolaire;
- Donne un avis sur le fonctionnement et la vie de l'école (conditions d'intégration d'enfants handicapés, cantine, temps périscolaire...);

- Participe à l'organisation d'activités complémentaires aussi bien éducatives, sportives que culturelles.

B. Approbation du compte rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 12 juin 2013

Des remarques concernant la formulation de l'une des phrases du point F sur la commission de cohérence éducative ont été émises par M. BIGLIETTI (PEEP) et Mme PIOUX (PEEP). Un courrier explicatif a été envoyé par la PEEP, qui demande à ce qu'il soit joint au présent compte rendu.

Le directeur précise que ces remarques avaient bien été tenues lors du Conseil et ajoute que, seule une minorité des parents étaient concernés. Il avait d'ailleurs, lui-même mis l'accent sur la qualité des relations et le bon état d'esprit existant entre parents et enseignants de Claude Bernard..

C. Présentation de la structure 2013/2014 et des nouveaux enseignants.

Cette année, nous avons 25 classes qui vont de la MS au CM2. L'ouverture d'une 26^{ème} classe avait été demandée par le Conseil d'école. Cette demande avait d'ailleurs été validée par le Pôle et le SCAC. Cependant, la directrice de l'Agence n'avait, au final, pas retenu cette proposition.

La structure a tout de même été modifiée et afin de satisfaire un maximum de demande de test-concours, une 4^{ème} classe de GS a été ouverte.

L'école a donc 2 MS, 4 GS, 3 CP, 4 CE1, 4 CE2, 4 CM1 et 4 CM2

Nouveaux personnels :

- Mme Marie CAMPION (CE1B)
- Mme Anne GUILLEMOT (CE1D)
- M. Nicolas BONNOT (CM1B)
- Mme Sofia KHOUBBANE (CM1C)
- Mme Salwa BARGACHE (CM1D)
- Mme Anne-Sophie GESTAS (CM2C)
- Mme Horia CHAOUKI (CM2D)
- M. Abdelilah ELGOTTAYA (enseignant d'arabe)
- Mme Magali DERAEDT (secrétaire)

D. Avis du conseil sur la carte d'emploi des résidents :

Ce point est la raison pour laquelle la date du Conseil d'école a changé. En effet, M. MONTANT, proviseur du Lycée Lyautey, a demandé à ce qu'un avis soit rendu avant le 20 octobre.

Deux demandes :

- Le Conseil demande à ce que la proportion entre enseignants « résidents » et enseignants « recrutés locaux » soit maintenue. La proportion actuelle est de 68 % (soit de 17 sur 25 pour les « résidents » et de 32% (soit de 8 sur 25) pour les « recrutés locaux ».
- Le Conseil demande la création d'une 26^{ème} classe afin d'avoir 4 classes par niveau en élémentaire.

M. OUZZANI TOUAMI (APEI) souligne le fait que, la création d'une nouvelle classe risquerait d'alourdir le nombre d'élèves en matière de cantine et insiste sur l'importance d'agrandir cette dernière.

Pour M. SADQUI (UCPE), la création d'une nouvelle classe ne présente aucun lien avec la cantine.

Les deux demandes sont adoptées à l'unanimité.

E. Enseignement des langues (arabe et anglais)

Anglais :

L'anglais est obligatoire à partir du CE2. Les élèves pratiquent 1h30 d'anglais par semaine. Tous les enseignants de Claude Bernard, sauf un, sont habilités à l'enseigner. « Celui qui ne l'est pas, le sera cette année » a précisé M. MAUMON.

M. DOUMAX, Conseiller pédagogique auprès de l'Inspectrice de l'Education Nationale, explique qu'en fin de CM2 le niveau de seuil national demandé est le « A1 ». Ce niveau signifie que l'élève doit être capable de se présenter (nom, âge...), de dire ce qu'il aime ou n'aime pas mais cela ne signifie pas qu'il doit savoir tout écrire. En effet, seuls des textes simples comme la rédaction d'une lettre (ex : carte postale) lui sont demandés.

M. DOUMAX insiste sur le fait que l'objectif le plus important reste la motivation des élèves : « il faut leur donner envie ».

Mme JEKKI (PEEP) souligne la sensation que, chaque année en matière d'anglais, les mêmes leçons sont répétées. A cela, M. DOUMAX répond que la répétition est nécessaire dans l'apprentissage d'une nouvelle langue : « il faut la répéter pour y arriver ». Il ajoute également que, de l'extérieur, on a l'impression que c'est répétitif mais qu'en réalité, il y a une croissance de la difficulté, une augmentation du vocabulaire et donc une réelle progression.

Deux types d'évaluations sont mises en place. Une évaluation en continue et une évaluation sommative qui aura lieu courant mars.

Enfin, Mme PIOUX (PEEP) tient à préciser que selon les enseignants du collège Anatole France, le niveau d'anglais des élèves de Claude Bernard est bon. Seule la prononciation est à travailler un peu plus, notamment par le biais de supports audio.

Le cycle 3 pratique l'anglais mais il a été souligné que cette obligation n'interdit pas aux autres niveaux de commencer une initiation à cette langue. D'ailleurs certains enseignants des cycles 1 et 2 la pratique déjà (sous forme de chanson par exemple).

Arabe :

La convention entre la France et le Maroc impose à tous les élèves d'apprendre l'arabe :

- 5h par semaine pour les élèves dont au moins l'un des parents est de nationalité marocaine ;
- 3h par semaine pour les élèves non-arabophones.

Cette même convention impose également que cet enseignement soit dispensé par des enseignants détachés par le Ministère Marocain. Ainsi, la langue, la culture et l'histoire-géographie sont au programme.

Concernant l'organisation pédagogique, il a été décidé que du CE1 au CM2, chaque niveau serait réparti par groupes de compétences. Cette décision a été validée par l'Inspecteur d'Académie. Ainsi il y a 6 groupes pour 4 classes (5 groupes cursus 5h et 1 groupe cursus 3h). Un nom de fleur a été attribué à chacun des groupes (notamment lavande, œillet...).

M. OUZZANI TOUHAMI (APEI), Mme IDRISSE (APEI) et M. BIGLIETTI (PEEP), entre autre, soulignent deux inconvénients :

- le problème pour les élèves d'avoir à gérer 2 cartables ;
- la disparition de matériel due aux nombreux va-et-vient.

Les associations souhaitent que, dans les classes, un espace soit laissé aux élèves afin d'y ranger leurs affaires d'arabe.

Le directeur précise que certains enseignants de français le font déjà et que des solutions commencent à se mettre en place. Mme SOULAIH, enseignante d'arabe, ajoute qu'elle laisse la possibilité aux élèves de garder les doubles en salle d'arabe (deuxième ardoise, deuxième trousse...). En effet, cette année une nouvelle salle d'arabe a été créée au cycle 3 et la salle, initialement prévue pour être la 26^{ème} classe, est devenue une seconde salle d'arabe.

Selon Mme TEXIER CHAUVEAU (PEEP), les parents se sentent un peu perdus du fait de ne pas connaître le niveau d'arabe de leurs enfants. Cependant, communiquer ces niveaux s'avère compliqué du fait que les groupes évoluent au cours de l'année scolaire.

Pour Mme JAOUHAR, enseignante d'arabe, il serait plus simple que se soit les parents qui prennent contact avec l'enseignant d'arabe de leur enfant. A ceci, M. GRUMEL ajoute que sur Sacoche, un référentiel d'arabe existe.

Mme JEKKI (PEEP) demande également à ce qu'un test commun soit organisé afin d'évaluer les élèves : « tous les groupes n'ont pas été évalué par le même enseignant et de ce fait, des disparités dans la notation sont possibles ».

Si des évaluations communes sont déjà faites en fin d'année, il faudrait, sans doute, mieux informer les parents des résultats, leur dire si leur enfant est en cursus 3h ou 5h, leur préciser quelle sera leur après-midi « libérée » et éventuellement leur indiquer le groupe d'arabe dans lequel leur enfant sera placé à la rentrée scolaire.

Concernant le niveau que doit avoir en fin de CM2 un élève non-arabophone, le directeur conseille aux parents d'aller sur le site de l'école où ils trouveront tous ces renseignements.

F. Liaison CM2-6ème

Depuis l'an dernier, un Conseil Ecole/Collège a été mis en place. Le premier s'est tenu le 9 octobre dernier. Tous les enseignants de CE1, CE2, CM1 et CM2 de Claude Bernard étaient présents, ainsi que des représentants d'Anatole France et Mme SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale. Il s'agit de mettre en place des actions communes entre l'école Claude Bernard et le collège Anatole France.

De nombreux points ont été abordés, il en ressort que :

- dans un cadre institutionnel, il va y avoir des stages communs entre enseignants d'école et enseignants de collège ;
- des co-interventions entre enseignants vont être mises en place ;
- du matériel comme celui de biologie va être mutualisé ;
- des salles de classe pourront être prêtées ;
- les enseignants de CM2 seront conviés aux conseils de classe de leurs anciens élèves désormais en 6^{ème}.

La semaine prochaine, nos CM2 vont participer au cross d'Anatole France

La réflexion quant à une évaluation commune via sacoche se poursuit. Enfin, des projets communs concernant notamment l'anglais, la technologie, l'arabe, la VT et l'art plastique est également en cours.

Mme PIOUX (PEEP) tient à féliciter les enseignants de l'an passé. En effet, cette liaison CM2-6^{ème} a permis aux élèves de se sentir à l'aise à Anatole France, de bien connaître l'environnement. Le projet commence à porter ses fruits.

G. Point sur les nouveaux horaires :

Il y a eu deux modifications principales :

- la pause méridienne est passée de 2h à 1h30 ;
- les élèves finissent les cours à 15h30 au lieu de 16h00 l'an passé.

Pause méridienne

En tout début d'année la mise en place s'est heurtée à quelques difficultés notamment dans la coordination de l'afflux d'élèves à 12h00. Cependant, le point positif qui en ressort concerne les élèves

de maternelle. Ces derniers finissent à 11h30 et ont donc 30 minutes pour manger dans le calme et uniquement entre maternelle.

A partir de midi, les élèves mangent par niveau : les CP, les CE1, les CE2, les CM1 et en dernier, les CM2. Après un mois de cours, l'organisation se met en place et le « timing » est respecté.

Concernant la diminution du temps de pause méridienne, Mme PIOUX (PEEP) souligne le mécontentement de certains parents, dont les enfants sont au 1^{er} et au 2^{ème} ou 3^{ème} cycle : les uns finissent à 11H30, les autres à 12h, les premiers reprennent à 13h et les autres à 13H30.

A ceci, le Directeur répond que les familles concernées ont été reçues afin de régler le problème individuellement.

Mme IDRISSE (APEI) soulève un autre point, celui de la possibilité, pour les élèves du cycle 3 d'apporter des paniers repas. Si le directeur ne s'y oppose pas formellement, il précise qu'un tel projet demande réflexion. Il nécessite, en effet, une organisation importante notamment pour des questions de responsabilité, d'hygiène, d'encadrement des élèves, de lieu, de conservation des aliments...

Sortie à 15h30

Des études dirigées ont été mises en place. Claude Bernard est la seule école du Maroc à en proposer et elles sont dirigées par les enseignants eux-mêmes.

M. OUZZANI TOUAMI (APEI) souligne le fait que, certes les études dirigées ont été créées, mais cela s'est fait au détriment du soutien scolaire qui est devenu quasi-inexistant.

Le Directeur explique que le soutien n'a pas disparu mais qu'il se présente sous d'autres formes. Le premier soutien se fait dans la classe elle-même. Un dispositif d'aide existe également via le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) avec M. THOMAS, Mme BASTIEN et Mme MANNEVAL (psychologue scolaire). Enfin, il existe un dernier dispositif qui a été mis en place, celui du « le plus de maîtres que de classe ». A certaines heures, un deuxième enseignant vient seconder l'enseignant d'une autre classe. C'est ce qu'explique M. LECONTE : « un deuxième enseignant vient une heure par semaine, prend quelques élèves, ceux qui sont les plus faibles pour travailler avec eux certains points ».

Les enseignants d'arabe ne sont pas exclus de ce dispositif ajoute Mme JAOUHAR.

Concernant la modification de l'heure de sortie, M. BIGLIETTI met en avant le fait que les élèves qui prennent le bus scolaire ne peuvent pas profiter des études dirigées puisque le bus part à 16h.

M. OUZZANI TOUAMI (APEI) a tout de même tenu à rappeler que lors du Conseil d'Ecole du 3^{ème} trimestre, la PEEP n'a pas formulé d'oppositions quant aux modifications des horaires pour la rentrée 2014/2015.

Le Directeur conclue sur le sujet en précisant qu'il est ouvert à toute suggestion et qu'il étudiera les remarques, les projets que les différentes associations voudront bien lui proposer dans un souci d'amélioration et dans l'intérêt des élèves.

H. Classes transplantées

Cette année, 8 classes sont concernées :

- CPA pour OULMES
- CPB pour OULMES
- CPC pour CHEFCHAOUEN
- CE1A pour OUKAIMEDDEN
- CE2C pour OUALIDIA
- CM1A pour PARIS
- CM2A pour OUKAIMEDDEN avec une classe de 6^{ème}
- CM2B pour Londres

Concernant le voyage prévu à Londres des CM2 B, M. SADQUI (UCPE) tient à souligner que la demande de M. BOCCARD a été faite en bonne et due forme et ne voit aucun inconvénient à ce que l'Amicale participe au financement de ce projet. Cependant, deux problèmes ont été soulevés :

- Celui du visa (notamment de son prix)
- Celui du plafond de 6500 dhs par élève

M. FAVRET, Consul Général de France à Casablanca, insiste sur le fait que les délais de demandes de visa pour l'Angleterre sont longs (demande par internet, présentation à Rabat, demande traitée à Paris et délivrance à Rabat). Cependant, M. BOCCARD précise que le voyage est prévu pour le mois de mai 2015 et que les démarches administratives commenceront dès la semaine prochaine. Il ajoute que le plafond par élève ne sera pas dépassé (à ce jour le budget prévu est de 4000 dhs par élève).

En plus des classes transplantées, des activités sportives et culturelles ont été demandées et accordées :

- Les 3 CP et 1 CE2 pour un cycle piscine ;
- 6 classes pour un cycle d'escalade ;
- 5 classes pour un cycle rugby ;
- 1 classe pour un cycle golf à Bouskoura ;
- 8 classes pour un cycle opéra ;
- 7 classes pour un cycle poney à la ferme équestre de Dar Bouazza ;
- 5 classes pour un cycle voile à Mohammedia.

Des ateliers de cirque, de comédie musicale, hiphop, zelliges, architecture et calligraphie sont également prévus. Quant au financement de toutes ces activités, une partie vient de la dotation du Lycée Lyautey, la coopérative de l'école prend en charge une autre partie. La coopérative scolaire est utilisée essentiellement pour les familles en difficultés car comme le rappelle le Directeur, il n'est pas envisageable qu'un élève ne puisse participer à ces classes transplantées ou à ces activités faute de moyens. Comme les années précédentes, des bourses seront accordées à ces familles (Coop. de l'école, Amicale, Caisse des écoles).

I. Les travaux

De nombreux travaux ont été réalisés cet été :

- Agrandissement du préau ;
- Création d'une BCD ;
- Réfection des toilettes du 2^{ème} et 3^{ème} cycles ;
- Création de la salle du RASED ;
- Aménagement de la salle informatique ;
- Création de 2 salles d'arabe.

Le Directeur se félicite de ces améliorations et remercie le Pôle pour les efforts entrepris depuis quelques années.

Deux autres projets de travaux sont demandés à M. MONTANT :

- Agrandissement de la cantine et de la cuisine (déjà promis) ;
- Réfection des cours de récréation.

M.OUAZZANI TOUHAMI (APEI) met en avant le problème de la cour du cycle 3 qui est, selon lui, hors normes et plein de trous.

J. Le temps périscolaire

A partir de 15h30, des études dirigées sont proposées à une partie des élèves. Très prochainement, la BCD sera ouverte certains jours de la semaine.

Depuis le 1^{er} octobre, les activités de la F.O.L. ont commencé le vendredi de 12h30 à 15h30 pour les élèves de maternelle et de CP.

Enfin, l'USEP va également proposer des activités payantes dès la rentrée prochaine.

La PEEP insiste sur le fait qu'elle était d'accord pour le changement d'horaires (15h30 au lieu de 16h) sous réserve que les activités proposées après l'école soient gratuites. Cependant, pour le Directeur, il n'a jamais été question de contrepartie et précise qu'il existe déjà dans l'école des activités « payantes » : celles organisées par la FOL le vendredi après-midi à la satisfaction de tous.

La PEEP et l'UCPE soulignent qu'ils sont opposés à ce que les activités soient payantes. Selon Mme PIOUX (PEEP), il faudrait, pour le principe, vérifier si la coopérative scolaire peut prendre en charge les 100 dhs demandés par l'USEP avant de demander aux parents de la payer. Mme VESCOVI rappelle que lors du précédent Conseil d'Ecole, il avait été dit que hormis la garderie et les études dirigées, les activités proposées seraient forcément payantes.

M. BOCCARD, président de l'USEP Claude Bernard, explique qu'il va diriger bénévolement les activités proposées par l'USEP, et de ce fait, seul une vingtaine d'élèves seront concernés. Il ajoute que le montant demandé a été fixé par le comité directeur de l'USEP. Cette somme va servir à financer les projets futurs de l'USEP Claude Bernard tel que le marathon de Marrakech. En effet, l'an passé l'USEP avait dû déboursier environ 8500 dhs pour ce projet.

La PEEP trouve l'idée bonne mais regrette que l'Amicale n'ait pas été consultée afin de trouver une meilleure solution.

K. Projets des APE

PEEP

- La troupe des jeunes talents ;
- Les achats groupés pour les 5 écoles de Casablanca et celle de Mohammedia ;
- Le grand prix jeunes lecteurs pour les CM2 et les 6^{ème}.

Concernant ce dernier point, la PEEP tient à remercier la bibliothécaire ainsi que les enseignants de CM2 pour leur aide.

APEI

- Une chorale de musique andalouse : afin que les élèves se familiarisent différemment avec la langue arabe ;
- Le codage : afin de donner une autre image de l'informatique aux élèves ;
- Initiation au cirque : l'APEI a pris contact avec la troupe Colokolo. Les animateurs formeront des groupes de 10 élèves et feront, entre autre, des exercices de jonglerie ;
- Le scrabble ;
- Sensibilisation à l'environnement.

Tous ces projets ont pour objectif d'optimiser la concentration des élèves.

UCPE :

- Intervention de professionnels de l'hygiène bucco-dentaire et alimentaire ;
- Mise en place d'une radio scolaire ;
- Mise en place de séjours linguistiques dans différents pays pendant les vacances scolaires.

Ces deux derniers points sont encore à l'ébauche.

Sécurité

Le Conseil remercie M. Gilles FAVRET, Consul Général de France à Casablanca de sa présence.

Le Directeur, soucieux de la sécurité des élèves demande quelles sont les mesures prises concernant la sécurité des établissements scolaires français. M. FAVRET se montre rassurant, il explique que l'état de vigilance actuel est normal et qu'il n'y a pas, à ce jour, de menaces spécifiques à l'encontre des français au Maroc. Il faut cependant rester vigilant. Les autorités marocaines assurent

avoir renforcé la sécurité au niveau des établissements scolaires (surveillance discrète). Les mesures que l'on peut conseiller sont des mesures de bon sens :

- Eviter les rassemblements trop longs et trop nombreux au même endroit ;
- Signaler des évènements anormaux.

Avant de quitter le conseil, M. le Consul Général de France rappelle que la seconde commission locale de bourse se tiendra le Mercredi 22 octobre (environ 200 dossiers vont être traités).

Questions diverses

APEI :

- L'interdiction de la cigarette.

Le Directeur est d'accord pour placer de la signalétique dans l'école ;

- Présentation du bilan financier de l'Amicale : selon la Convention, à chaque Conseil d'Ecole, le bilan financier doit être présenté. L'APEI souhaite que la convention soit respectée et que les bilans soient présentés.

Le directeur précise que cette présentation des comptes fait bien partie de la convention signée chaque année entre l'école, l'Amicale et le Pôle...

- Sécurité : concernant les buses de protection du cycle 2, le Directeur affirme qu'elles ont été commandées, achetées et qu'elles doivent être livrées. L'APEI souhaiterait qu'il y ait une infirmière ainsi qu'un coin repos. Selon l'APEI, la sonnerie est très agressive et fait peur aux élèves de MS et GS. Conscient de l'agressivité de la sonnerie, le Directeur s'engage à ce qu'elle soit changée d'ici la fin de l'année scolaire.

PEEP et UCPE :

- Comme dans les précédents Conseils d'Ecole, un modérateur était sollicité pour veiller au bon déroulement de la réunion, pouvez vous en désigner ?

Le Directeur : cela n'est pas nécessaire, j'occupe déjà ce rôle lors des Conseils.

- En cas d'absence, M. le Directeur, nous aimerions savoir qui assure votre intérim ?

Le Directeur : en cas d'absence, Mme DERAEDT (secrétaire) peut me joindre. En ce qui concerne l'intérim c'est M.SOREAU qui assure ce rôle.

- Pouvons-nous avoir plus de personnel au niveau du RASED pour assurer le principe d'égalité des chances qui concoure à la réussite de chaque élève et à la réduction d'écarts de résultats entre les élèves ainsi que l'accompagnement de ceux à besoin pédagogiques particuliers ?

Le Directeur : concernant le personnel du RASED, votre question est à poser directement à l'Agence.

- Hygiène de l'école : Certes nous avons à Claude Bernard un très beau local de la direction mais avec en face des toilettes sales et nauséabondes parce qu'elles ne sont nettoyées qu'avec de l'eau et du détergent mais pas de produits désinfectants et désodorisants. Y a-t-il une ligne budgétaire pour l'achat de produits d'entretien de qualité ? Peut-on nous informer des quantités achetées ? Quand est ce que vous prévoyez le nettoyage de l'école suite aux travaux effectués (tous les déchets résultant des travaux, vider la benne à ordures, débarrasser le jardinet derrière les classes de maternelle ainsi que l'espace derrière les nouvelles salles d'arabe et d'informatique) ? L'hygiène dans les 3 cours laisse à désirer, plusieurs parents se plaignent du manque de passage du personnel de nettoyage. Que proposez-vous pour y remédier ?

Le Directeur : les toilettes sont nettoyées plusieurs fois par jours. La femme de ménage utilise de la javel, du Tide et du Mr propre et nettoie les toilettes au jet d'eau. Concernant le nettoyage des cours, il est effectué tous les jours, le nombre de poubelle a été augmenté. Il reste effectivement des endroits à débarrasser tel que le jardinet derrière les classes de maternelle mais les enfants n'y ont pas accès. Enfin, une information sera faite, dans les classes, concernant la propreté.

- Nous félicitons l'initiative de M. le Directeur quant à son passage dans les classes pour sensibiliser les enfants sur le comportement à avoir à l'école (insultes, bagarres, jeux dangereux...) mais y a-t-il eu un suivi ?

Le Directeur : lorsqu'un enseignant ou moi-même sommes témoin de ce genre de comportements, nous intervenons immédiatement.

Mme JEKKI (PEEP) précise qu'il faut travailler ensemble concernant l'éducation des enfants.

M. BOCCARD et M. GRUMEL explique que c'est un travail qui, pour avoir de l'impact, doit se faire dans la durée.

- Lors du Conseil d'Ecole du 2^{ème} trimestre 2013/2014, le directeur avait validé la demande de faire appel à un médecin urgentiste et à une infirmière. Khadija, la responsable garderie a été informée de cette décision par nos soins et n'a pourtant jamais reçu les coordonnées ni de l'urgentiste, ni de l'infirmière de la part de la direction. Pour quelles raisons ?

Le Directeur : Il est normal que la responsable de la garderie soit avertie par son employeur. La gestion du temps périscolaire est de la responsabilité de l'Amicale. A elle de prendre toutes les mesures nécessaires, naturellement, en étroite relation avec l'école.

- Nous constatons que lors d'accidents au sein de l'établissement, les premiers soins sont fournis, dans des conditions précaires, par le personnel de la garderie qui n'est pas qualifié pour les pratiquer. De plus, les produits pharmaceutiques de base sont stockés dans les boîtes aux lettres des associations. Quand est ce que nous pourrions avoir un local infirmerie digne de ce nom doté d'une infirmière qualifiée ?

Le Directeur : l'Amicale dispose d'un local, à vous de l'aménager comme il se doit (armoire à pharmacie...). Quant au local infirmerie, sa création n'est pas prévue : chaque cycle dispose cependant d'une trousse de premiers soins et le secrétariat en a également une.

- Nous avons tenu parole quant à l'aide financière pour les fresques et la kermesse, et en contrepartie, vous nous aviez promis des bâches de protection pour les 2 entrées, quand est ce que vous pensez pouvoir réaliser ces travaux ?

Le Directeur : l'aide apportée est sans rapport avec l'achat et la mise en place de bâches de protection aux entrées. Nous attendons le devis d'une troisième société avant de prendre une décision.

- Au sujet de l'Achoura, avons-nous l'aval du Conseil pour l'organisation d'une fête ?

Le Directeur : Evidemment, une réunion sera programmée dans les tous prochains jours puisque la fête tombe, cette année, pendant les vacances. Il faudra se mettre d'accord sur une date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.